

# De l'utilisation de la notion de résilience

JEAN-PIERRE CARBONNEL

Le mot « résilience » et la (les) notion(s) qu'il véhicule est de plus en plus employé. Il paraît intéressant de faire le point sur son emploi dans différents domaines des sciences. Pour tout scientifique le mot exprime, en français et au sens premier du terme, « la résistance des matériaux aux chocs » (Larousse, 1987) qui se définit en physique par le « rapport de l'énergie cinétique absorbée nécessaire pour provoquer la rupture d'un métal, à la surface de la section brisée. Ce rapport s'exprime en joules par cm<sup>2</sup> » (Le Robert, 1994).

Cette définition est on ne peut plus claire ; on remarquera cependant qu'entre la définition du Larousse et celle du Robert, il y a une différence de point de vue. Dans le premier cas, on insiste sur la résistance au choc, dans le second c'est le point de rupture de cette résistance qui définit la résilience.

Le *Trésor de la langue française* quant à lui fournit trois définitions :

- « MECAN., PHYS. – Résistance d'un matériaux au choc. »
- « ZOOL. – Capacité de reproduction d'une espèce animale inemployée en raison d'une ambiance hostile, mais susceptible d'une expansion soudaine si cette ambiance s'améliore. » (d'après Husson 1970)
- « Au fig., rare. – Force morale ; qualité de quelqu'un qui ne se décourage pas, ne se laisse pas abattre. » (citée dans ce sens par Maurois, *Lélia*, 1952, p.469)

On notera que l'emploi des deux dernières définitions est relativement récent.

L'étymologie du mot est à mettre en relation avec « résistance, ressort » ; il serait issu du latin *resiliens* et aurait fait sa première apparition en français en 1911, mais dès 1906 il était employé sous la forme « résilience ». On apprend à cette occasion que le mot en anglais apparaît en 1824 mais, semble-t-il, appliqué aux personnes, à leurs caractères, à leur nature, pour signifier leur souplesse (élasticité), leur résistance physique, le fait qu'elles ont du ressort et qu'elles ne se laissent pas abattre ou déprimer. L'adjectif anglais « *resilient* » quant à lui serait apparu dès 1674.

Si on laisse de côté la définition biologique qui ne semble pas avoir eu d'avatar sérieux, les deux emplois du même mot dans deux langues différentes ont certainement permis aux sciences humaines de s'approprier le mot (qui devient de ce fait un « anglicisme ») et de le définir dans le contexte qui est le leur comme « la capacité d'une personne, ou d'un groupe, à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir, en présence d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes souvent sévères » (Manciaux M. – La résilience. Un regard qui fait vivre. in *Études*, oct. 2001, p. 322).

Ainsi actuellement, le français possède un même mot pour au moins deux notions qui se veulent opérationnelles dans des domaines très différents. L'une de ces notions est quantifiable et reproductible, donc sujette à comparaison d'un matériau à un autre, alors que la seconde n'est pas directement quantifiable mais seulement susceptible de fournir des termes de com-

paraison indirectes d'une situation à une autre sans pouvoir expérimenter leur reproductibilité.

Dans ce contexte, on est en droit de se demander si l'appropriation (calque de l'anglais) par les sciences humaines, du mot résilience n'est pas uniquement liée au souci de ces sciences de se rapprocher des sciences considérées comme « dures » au risque de confondre les deux notions ainsi rassemblées sous le même vocable et de rendre leur démarche peu crédible.

Ce phénomène paraît relever de la même démarche que celle, voici quelques décennies, des sciences de la nature, et à un moindre degré des sciences de la vie, qui, pour se faire une place au sein de la recherche et des universités, se sont mises à « quantifier » leurs phénomènes et observations avec l'aide des outils et des techniques de la physique et surtout de la chimie. Ce souci, pour noble qu'il soit, ne peut déboucher que sur une illusion (les « modèles » en sont une autre car ils ne reproduiront jamais la réalité), car ces sciences ne sont pas expérimentales et donc ne relèvent pas des mêmes approches et finalités que les sciences physiques ou chimiques. On ne reproduira pas les éruptions de tel volcan, l'évolution tectonique des Alpes (même si des « modèles » tentent de la simuler), le contexte socioculturel de telle banlieue ou la Première Guerre mondiale afin d'en tirer des « lois » ou même des « moyennes » ; les statistiques étant de peu d'aide dans ces domaines.

Si, dans le domaine de l'environnement, on peut parler de la résilience d'un cours d'eau, d'une forêt, d'un milieu humide, d'un biotope particulier, c'est parce que, dans ces cas, on se trouve dans le cadre de la première définition, c'est à dire la mise en évidence d'une « rupture d'équilibre » sous des contraintes environnementales (sécheresse, inondation, incendie ...) qui peuvent s'observer, se mesurer et dont on peut souvent calculer les probabilités d'occurrence. Même si cette rupture n'est constatée que lorsqu'elle devient irréversible, les facteurs qui l'ont déclenchée fournissent la mesure de l'énergie nécessaire à cette rupture. La résilience ne peut se quantifier que lorsqu'il y a rupture de cette résistance aux contraintes.

En dernière analyse, on ne peut que regretter cette utilisation inconsidérée de mots identiques dans des contextes aussi différents que la mécanique des solides et les sciences du comportement humain pouvant déborder sur la psychologie et même la « morale ». C'est non seulement mélanger les genres mais surtout confondre des démarches tout à fait différentes et des méthodes d'analyse souvent antagonistes. Loin de valoriser leurs auteurs, cette utilisation inconsidérée de mots empruntés à d'autres sciences ne peut qu'être préjudiciable aux sciences humaines et au sérieux dont elles peuvent faire preuve par ailleurs. Sous un même vocable utiliser une notion par ailleurs bien définie pour lui donner un autre sens dans une autre discipline, c'est, ou faire preuve de peu d'imagination, ou faire fi des acquis des autres sciences, ou troubler son lecteur inutilement. Il est des mots comme des hommes, ils ne sont pas toujours transposables ...

JEAN-PIERRE CARBONNEL  
Hydrologue,  
CNRS-université Paris VI,  
87 bis rue du Château,  
92600 Asnières, France  
jpc@biogeodis.jussieu.fr